



# BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'AGRONOMIE ET DU VIVANT (STAV)

## CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission se fait après une seconde générale et technologique (ou après une seconde professionnelle avec un très bon dossier scolaire).  
Les élèves scolarisés en seconde dans un autre lycée doivent passer par une procédure d'affectation informatisée (via l'Inspection Académique). L'établissement d'origine instruit le dossier.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

**Le bac technologique STAV est organisé en 9 modules :**

- Des modules d'enseignement général M1 à M5,
- Des modules d'enseignement technologique de M6 à M8,
- Un module d'Espace d'Initiative Locale (EIL) permettant le choix d'un enseignement spécifique. Parmi les cinq EIL existants, le lycée en propose trois :

- Technologies de la production agricole
- Aménagement et valorisation des espaces
- Transformation alimentaire

→ Stage individuel

5 semaines (dont 3 prises sur la scolarité) qui serviront de support au dossier technologique. L'élève choisit un thème qui doit être en lien direct avec l'EIL qu'il suit. L'élève effectuera 2,5 semaines de stage sur l'exploitation du stage.

→ Stage collectif

Trois semaines de stage collectif :

- 30 h TDRP (Territoire, Développement, Ressources et Produits)
- 30 h Étude d'une activité dans un territoire (selon l'EIL choisi)
- 30 h Éducation à la santé et développement durable

→ Des enseignements facultatifs (section européenne anglais ou allemand, hippologie et équitation, pratiques physiques et sportives (rugby et activités aérobies), pratiques sociales et culturelles (théâtre ou image et cinéma)).

Répartition horaire hebdomadaire :

## RÉPARTITION HORAIRE HEBDOMADAIRE

MODULES	DISCIPLINES	HORAIRE
M1	Français Éducation socioculturelle	2,5 h
M2	Langue vivante 1 Langue vivante 2	2 h 1,5 h
M3	Éducation Physique et Sportive	2,5 h
M4	Informatique-multimédia Mathématiques	3 h
M5	Histoire-géographie Éducation socioculturelle Philosophie	3,1 h



**Quel métier après le Bac techno STAV ? 3 grands domaines professionnels sont ouverts après une poursuite d'études :**

- L'agriculture : production, vente, conseil...
- L'environnement : paysager, forêt, protection de la nature...
- L'agroalimentaire et les biotechnologies (la transformation alimentaire, les analyses de laboratoire...)



**Poursuite d'études : environ 90 % poursuivent en BTS dans 11 BTSA différents en formation scolaire ou par apprentissage, notamment bien sûr en BTSA dans les domaines agricoles.**

suite →

**BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE  
SCIENTES ET TECHNOLOGIES DE L'AGRONOMIE ET DU VIVANT (STAV)**

M6	Histoire-géographie Sciences économiques	1,6 h
M7,1	<b>Le fait alimentaire</b> Biologie-écologie Agronomie Sciences économiques Éducation socioculturelle	2,25 h
M7,2	<b>Gestion du vivant et des ressources :</b> Biologie-écologie Agronomie Zootechnie Sciences et techniques des équipements	2,75 h
M8	Physique-chimie	2,25 h
<b>ESPACE D'INITIATIVE LOCALE (1 AU CHOIX)</b>		
M9	Technologies de la production agricole OU aménagement et valorisation des espaces OU Transformation alimentaire	3h
Accompagnement personnalisé		2 h
Activités pluridisciplinaires		2,5 h
Total		31 h
<b>ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS</b>		
Rugby et activités aérobies, ou hippologie et équitation ou section européenne ou image et cinéma ou théâtre		2 h

**MODALITÉS D'ÉVALUATION**

- Une partie de l'examen s'obtient grâce aux notes obtenues aux épreuves écrites, orales et pratiques des deux années de formation (Contrôles en Cours de Formation).  
L'autre partie de l'examen se déroule sous forme d'épreuves terminales (au niveau national) avec en classe de première une épreuve anticipée : le français.
- Les élèves ayant obtenu une moyenne entre 8 et 10 auront la possibilité de passer deux épreuves orales de rattrapage.

**DÉBOUCHÉS ET POURSUITE D'ÉTUDES**

- Il prépare à la poursuite d'études en cycle supérieur court, notamment à l'ensemble des BTS A :  
• Productions (ACSE, Productions Animales, Productions Végétales...)  
• Aménagements paysagers,  
• Gestion et maîtrise de l'eau,  
• Gestion et protection de la nature,  
• Gestion forestière...
- Il permet aussi la préparation des DUT et d'envisager des études supérieures longues,  
→ Il donne la capacité professionnelle agricole.

**Réussite à l'examen :**  
en moyenne, sur 20 ans,  
82,5 % de réussite.  
En 2014 par exemple,  
89 % de réussite au lycée  
(81,7 % au niveau national).



**Un accompagnement  
personnalisé existe depuis  
5 ans, il permet :**

- d'abord une formation aux méthodes d'apprentissage de base (organisation de son travail, comment apprendre, la prise de notes, s'exprimer à l'oral...)
- aussi un soutien et un approfondissement disciplinaire (matières d'examen)
- enfin une aide à l'orientation et à la construction du parcours personnel et professionnel

**Pour un élève autonome  
et responsable : le lycée  
donne les moyens, par des  
intervenants extérieurs, de  
réfléchir et d'agir sur son  
comportement personnel et  
son attitude en groupe.**

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

LEGTA de BESANÇON  
2, rue des Chanets  
25410 Dannemarie-sur-Crète  
Tél : 03 81 58 61 41 - Fax : 03 81 58 61 83  
E-mail : [legta.besancon@educagri.fr](mailto:legta.besancon@educagri.fr)  
Site : [granvelle.educagri.fr](http://granvelle.educagri.fr)

